

# Voyage en Thiérache et à Saint-Quentin d'un élève officier de l'École Royale du Génie de Mézières (1773)

---

Le service historique de l'Armée possède dans ses cartons au château de Vincennes, sous la rubrique « Reconnaissances, plans et projets » des études effectuées par les ingénieurs géographes relevant du « Dépôt de la Guerre » ou par des officiers du corps d'Etat-Major.

On y retrouve aussi parfois, des documents divers, qui y ont été classés jadis, ayant été conservés parce que jugés intéressants.

C'est ainsi que sous la cote MR 1050 p. 69 figure un cahier manuscrit anonyme de quarante pages ayant pour titre :

« *Notes faites pendant mon séjour à l'abbaye de Foigny en Thiérache et mon voyage à Saint-Quentin.* » - dont nous reproduisons ici le texte.

Il s'agit d'une sorte de journal, que l'on peut attribuer avec certitude à un élève officier de l'école royale du Génie de Mézières, ayant séjourné pendant l'été de l'année 1773, dans notre province. Ce cahier est annoté en marge par un professeur qui y a apporté des corrections.

L'auteur de ce journal, on peut en juger par le style, est un jeune homme, mais il n'a pas été possible de l'identifier malgré les recherches faites parmi les cinquante élèves dont nous connaissons les noms. L'École du Génie avait fonctionné à La Fère, avant d'être transférée à Mézières en 1767... on pouvait y entrer par concours dès l'âge de 15 ans et après deux années d'étude sous la coupe du fameux abbé Bossut, on pouvait être admis dans le corps royal du Génie comme sous-lieutenant.

Après un séjour de trois semaines en Thiérache et Saint-Quentin, notre jeune étudiant était de retour à Mézières le 16 septembre 1773.

Il arrivait à temps voulu pour participer aux « manœuvres » dont c'était la saison, et qui cette année là, consistaient en un simulacre du siège de Mézières, organisé et dirigé par Duvignau,

maréchal de camp, commandant en second de l'Ecole. Il s'agissait de manœuvres à double action, de grande ampleur, car on étudiait l'attaque et la défense des places... La population elle-même y participait. Les paysans et manouvriers étaient requis comme pionniers pour exécuter les importants travaux de terrassement auxquels ces manœuvres donnaient lieu.

Ce journal de voyage est un document précieux. D'abord c'est un témoignage sincère et naïf, qui nous fait connaître certains aspect de la vie des hommes de notre province picarde et ajoute donc à ce que nous connaissons déjà.

Mais il est aussi révélateur d'un état d'esprit. Les historiens de notre époque s'attachent, avec l'histoire sociale, à l'étude des mentalités. Nous trouvons dans ces pages écrites en 1773 un exemple frappant du degré d'une évolution des esprits, qui avec les Encyclopédistes, les Diderot, les Voltaire, les Rousseau, annonce les idées qu'exprimeront bientôt les cahiers de doléances pour la réunion des Etats-Généraux de 1789.

H. DE BUTTET.

---

*Notes faites pendant mon séjour à l'Abbaye de Foigny  
en Thiérache et mon voyage à Saint-Quentin (\*).*

La Thiérache étant la partie de la Haute Picardie où j'ai séjourné le plus longtemps dans ce voyage et que j'ai parcouru avec le plus d'attention, je vais en donner une description succincte sans trop m'arrêter et m'appesantir sur les parties, qui pourraient demander un trop grand détail.

La situation respective de ce petit pays à l'égard des autres provinces est la première chose qui se présente à l'esprit. Elle est bornée au Nord par le Hainaut, au Levant par le Cambrésis le Vermandois et le Noyonnais et au Couchant par la Champagne. Quoique son étendue ne soit pas bien considérable elle ne laisse pas cependant de renfermer un assez grand nombre de petites villes du *Gouvernement Militaire de Picardie* (1) ressortissant de la justice du Parlement de Paris. Elle est arrosée par l'Oise, le Ton, la Serre et plusieurs autres ruisseaux moins considérables. Mais de toutes ces rivières, il n'y a que la première qui soit navigable ; encore ne commence t'elle à l'être qu'à Chauny dans le Noyonnais et qu'elle porte bateaux. Elle prend sa source dans les Ardennes aux confins du Hainaut et de la Thiérache, serpente pendant 45 lieues en traversant plusieurs petites villes et va se jeter dans la Seine à Conflans près Paris après avoir reçu dans son sein plusieurs autres ruisseaux tels que l'Aisne au-dessus de Compiègne, et le Ton à Etréaupont.

---

(\*) Orthographe du texte reproduit respectée.

Lorsqu'on n'a jamais voyagé en Thiérache, on n'a point d'idée vraie de ce petit pays. On croit que c'est le plus mauvais qui puisse exister. Cependant on se trompe. Il est d'un assez bon produit, en grains surtout, car ce sont là les meilleures et plus abondantes productions qui en sortent. Une autre branche du commerce qui s'y fait encore c'est celui du chanvre filé extrêmement fin, que l'on vend du côté de Saint-Quentin, pour faire des gazes et des baptistes, que l'on transporte en Flandres pour y faire ces belles dentelles de Malines etc.

Le pays en lui-même n'est pas beau, il est assez uni n'y ayant pas de grandes montagnes, mais seulement des monticules dans la partie qui avoisine le Hainaut. Il est rempli de bois, qui font la plus grande richesse des particuliers qui y ont des terres. Il y a aussi de très belles prairies, celles surtout dans lesquelles l'Oise serpente sont d'un très grand produit et elles offrent par leur verdure, leur fraîcheur et le grand nombre de bestiaux qui y vivent le spectacle le plus enchanteur.

La Thiérache étant presque frontière de la France, il y a un grand nombre de commis qui sont répandus le long des rivières d'Oise et du Ton pour empêcher *la contrebande*, qui peut s'y faire assez facilement au moyen des bois qui communiquent avec ceux du pays étranger ce qui porte // à ce délit le paysan qui y est déjà assez déterminé par sa pauvreté (2).

Une des causes de cette pauvreté est *le nombre d'abbayes* qui sont répandues dans ce pays, qui en possèdent tous les biens, et qui obligent le laboureur à payer de fortes redevances et dîmes ou autres droits, dont une partie, passant entre les mains d'abbés commanditaires est dépensé hors du pays, tandis qu'une autre partie est enfermée en ornements d'église ou en espèces dans les coffres des moines thésauriseurs, la moindre étant seulement employée en nourriture et entretien de ces religieux etc. (3).

J'y ai vu peu de petits seigneurs comme dans les autres pays et le clergé possède tous les biens à l'exception du *Duché de Guise qui est une partie de l'apanage du prince de Condé* (A) et du territoire de Vervins qui appartient à *M. le Duc de Coigny* (4).

Parmi le grand nombre de ces abbayes, celle de Foigny est une des plus considérables. Elle est placée sur la pente d'un monticule couverte de bois et dominant le vallon de la rivière d'Aubenton qui baigne les murs de son jardin.

---

(A) *Correction en marge :*

« Il n'y a actuellement d'apanage en France qu'à la Maison d'Orléans et aux petits enfants du Roy. La Maison du Condé venant d'un lit de cadet ne peut en avoir. »

Cette abbaye qui dépend du diocèse de Laon a la plus belle apparence qu'il soit possible. Les façades qui sont de 23 croisées donnent un air majestueux qui plaît à l'œil et qui semble annoncer une maison royale. A la vérité elle avait été bâtie pour 300 religieux de l'ordre de Cîteaux et de la filiation de Clairvaux à la prière de *Barthélémy de Vir*, évêque de Laon. Mais depuis, les moines ayant beaucoup diminué, et diminuant encore tous les jours, au moyen de la commission établie pour évaluer les biens qu'ils possèdent dans // chaque province et pour ordonner de la réforme, ils ne sont plus maintenant dans ce monastère que 10 religieux qui peuvent posséder environ 15 à 20.000 L. de rente et *l'abbé commanditaire* 25.000 L. l'année commune abstraction faite des charges qu'il est obligé de payer et qui montent à la même somme que son revenu.

*L'église est de toute beauté* (4 bis). Il est peu de cathédrales en France aussi belle et aussi vaste. Mais c'est un bâtiment bien inutile pour un si petit nombre de religieux. La vaste étendue, d'ailleurs, de tous les bâtiments de cette Maison, dont les religieux ne peuvent occuper que la moindre partie, et le peu d'ordre qui il y a dans l'administration économique font connaître qu'ils tombent en ruine, et cela est dommage, vu leur grandeur qui frappe encore plus au milieu de la campagne dans un pays retiré, sans parler de quelques morceaux forts beaux tels que deux escaliers qui par leurs coupes hardies font l'admiration des curieux.

La Maison est comme celle des religieux de ce pays une espèce de petit monde, car on y trouve de tout. Il y a blanchirie, une boulangerie, une menuiserie, un tailleur, un cordonnier, enfin des artisans de chaque espèce.

Les religieux qui sont de cette abbaye, sont appelés communément les Bernardins, du nom de Saint-Bernard le plus fameux des religieux de leur ordre. Mais il sont dans la réalité, cisterciens car ils sont émanés de la maison // Clervaux qui est de la filiation de Cîteaux réforme des Bénédictins...

L'abbaye de Foigny étant de la filiation de Clairvaux dépend absolument de *l'abbé régulier* de cette Maison, qui dispose du sort des religieux, qui ont seulement droit d'appeler en cas de mauvais traitement l'abbé de Cîteaux comme chef de tout l'ordre, et ensuite au Parlement (5). Leur chef immédiat est un *prieur* qui est nommé par l'abbé de Clairvaux ; ordinairement il est pris dans le nombre de religieux profets de sa maison qui lui ont rendu quelques services. C'est une espèce de récompense et de retrait pour eux, mais il ne fait pas malheureusement assez attention aux sujets qu'il choisit à cet effet : il devrait toujours prendre des gens de bon sens et de mérite, de bonne tête enfin qui puisse bien tenir leur Maison. C'est le manque de personne semblable à la tête de celle de Foigny qui est la cause du dérangement qu'il y a dans la caisse et dans les affaires de cette Maison, joint aux procureurs malhonnêtes qui ont été successivement chargés de ces régies.

Les prieurs dans les maisons de la filiation de Cléirvaux n'ont d'autre rang que celui de *pares//inter pares*. Ils doivent avoir soin de faire observer la discipline la plus exacte, ainsi que la partie des statuts de l'ordre qui ont pour objet de maintenir une bonne police dans l'intérieur de la Maison. Ils doivent veiller à ce que les religieux tiennent une bonne conduite, qu'on ait rien à leur reprocher du côté des mœurs, enfin ils doivent vérifier les comptes des procureurs pour empêcher la dissipation des biens de l'abbaye.

Ces prieurs ne reçoivent point d'appointements fixes au moyen du revenu de la Maison, ils sont chargés de tout son entretien et de celui de tous les religieux, après quoi ils peuvent prendre tout ce qui reste dans la caisse au bout de l'année. *Le procureur* de la Maison doit tenir les comptes de l'argent qu'il donne et qu'il reçoit, il veille à l'administration des biens, il répond à tous les fermiers de l'abbaye et à tous ceux qui peuvent avoir quelque affaire particulière avec elle. Comme il est censé avoir toujours quelques occupations pour la Maison, il est exempt de tout office, excepté les dimanches et les fêtes. D'ailleurs il n'a rien à commander aux religieux, et n'a pas plus d'appointements qu'eux, à l'exception du casuel qui lui revient, lorsqu'il n'est pas d'une grande probité.

Outre ces deux charges, il y en a encore plusieurs autres : celles de *sous-prieur*, de *dépensier* et de *grainetier*. Le sous-prieur est celui qui remplace le prieur lorsqu'il n'y est pas de sorte que lorsque le chef s'y trouve il n'a pas d'autre rang que celui de simple religieux. Dans l'abbaye de Foigny d'où j'ai tiré toutes ces instructions, le sous-prieur était lui-même grainetier c'est à dire qu'il avait soin de recevoir les grains appartenant à la Maison, d'en tenir un compte exact, de les faire mettre en ordre dans les greniers et de les faire remuer autant qu'il est nécessaire.

Le dépensier est celui qui est chargé de la dépense de la table pour subvenir aux frais de laquelle il reçoit de l'argent du procureur et en rend compte au prieur.

Les simples religieux sont bien nourris et reçoivent outre cela du bois, de la lumière, un logement complet et chacun 40 écus par an pour leur entretien d'habit, de souliers, enfin pour les menus plaisirs, avec 30 s. par lieue lorsqu'ils voyagent pour la permutation d'une abbaye à une autre, tant pour subvenir à leur nourriture qu'aux frais de transport de leurs bagages.

Quant au caractère général des moines, je n'ai pas beaucoup de bien à en dire et tout le monde a bien raison de les regarder comme des *gens peu utiles*. Autrefois je crois qu'ils ont pu servir à quelque chose, parce qu'on avait besoin de gens sédentaires et en corps dans les campagnes pour défricher les terres alors incultes, et pour copier au défaut de l'imprimerie les livres que l'on désirait

être transmis à la postérité (B), mais maintenant qu'ils // dédaignent la charrue et la bêche, maintenant que l'imprimerie supplée aux copistes, la majeure partie de ces ordres multipliés ne peut être que désavantageux et les Bernardins surtout dont les habitations, situées au milieu des campagnes, font qu'ils portent le dérangement dans les familles de laboureurs honnêtes, heureusement échappés jusqu'alors à la corruption des villes.

Il est bien singulier que ces sortes de gens qui devraient protéger la religion, puisqu'ils en sont les ministres, cherchent à la décrier. Nous en avons vu des exemples en différentes fois, entre autres lorsqu'ils nous parlèrent avec une très grande légèreté de *plusieurs miracles* (6) qui se faisaient dans leurs églises, dont ils tireraient autrefois quelques rétributions du peuple, et ils se moquaient de sa superstition et de sa bêtise.

D'ailleurs, dans l'abbaye de Foigny, les religieux ne sont pas tous obligés de se trouver au chœur pourvu qu'il y en ait un certain nombre. C'est tout ce qu'il faut. Ils font l'office on ne peut plus mal, il n'y a ni dignité ni même bienséance, ils ont seulement pour objet de finir le plus tôt possible. On pourrait encore leur pardonner cette accélération dans ce devoir, si c'était pour travailler. Mais ce n'est pas pour cela, car dès qu'ils sont hors de l'église, le matin ils ne savent plus que faire, ils s'ennuient en attendant avec impatience le moment de dîner, (7) allant, pour passer le temps, courir d'un côté ou d'un autre. Midi arrive enfin ! c'est l'heure la plus chérie, la plus agréable. Ils ont en effet raison : c'est la plus profitable pour le corps. Il faut les voir, lorsqu'ils sont à table ! c'est à celui qui aura fini le plus tôt un morceau d'un des plats pour pouvoir en demander un autre. L'heure où le dîner finit arrive enfin ; quel désespoir ! que faire de là au souper, il y a encore trois heures jusqu'au moment heureux. Ils se déterminent cependant après plusieurs réflexions de faire l'effort de dormir, le temps s'écoule agréablement lorsque le dieu du sommeil vous enivre de ses pavots, et le souper arrive. On se met à table, même figure, même maintien, on se dispute quelque fois. A ce mot, on croira qu'ils traitent d'affaires de conséquence, qu'ils régissent l'Etat, qu'ils s'occupent du moyen de repousser les ennemis de la religion, mais non ! bien au contraire... Leur dispute roule toujours sur le caractère et la personne des religieux d'une autre maison ou d'un autre ordre, sur lequel s'épanche la médisance. Enfin après que le prieur a terminé le différend, chacun se retire pour se coucher, avec une animosité que le sommeil a bientôt calmé en apparence mais qui demeure en réalité. Voilà la vie d'un moine. D'ailleurs ils ne

---

(B) *Correction en marge :*

« Anciennement les moines ont eu intérêt à tenir les peuples dans l'ignorance, ils ont contribué depuis par leurs travaux à être les restaurateurs des lettres ; il est juste de dire le bien comme le mal des gens dont on parle ».

s'aiment ni les uns ni les autres. Ils n'ont en général d'attachement pour personne, pas même pour leurs parents, aucun n'est content de son état. Ils sont hauts, orgueilleux, jaloux, intriguants, quelquefois presque tous ignorants. Qu'on juge d'après celà si // des gens de cette sorte peuvent être utiles à la patrie ! aussi, maintenant que je connais l'emploi de leur temps et leur caractère, quelques beaux raisonnements qu'on pourra me faire pour me prouver leur utilité, je changerai d'autant moins de sentiment à leur égard que j'ai de mon côté l'évidence qui me fait regarder comme très utile la commission qui a pour objet d'un supprimer une grande partie et de réunir leurs biens à ceux de la couronne (C).

Il y aurait, à ce qu'il me semble, un emploi de ces biens très légitime et très honnête qui ne pourrait que faire honneur à notre gouvernement, au lieu de donner des pensions en argent aux *anciens militaires* (8) et à d'autres personnes de différents états, ce serait d'affecter les biens fonds morcelés de toutes les abbayes à ces sortes de grâces....

...On pourrait donner une étendue de terre égale à la valeur de l'argent que l'on aurait voulu donner à un homme d'un état quelconque, pour le récompenser de ses services. Il s'y établirait avec sa famille et l'on détruirait encore le double inconvénient des grands propriétaires et des grands propriétaires absents qui mangent tout leur revenu loin des lieux qui le leur produisent.

...Pendant mon séjour dans cette abbaye, ayant fait quelques petits voyages dans les environs, je vais consigner dans ce journal les différentes choses qui m'ont le plus frappé.

La première petite promenade que je fis ce fut le long de *la rivière du Ton* qui ne me parut pas extrêmement considérable quoiqu'elle produise beaucoup de poissons. Cependant, elle serait à ce qu'il me paraît, assez forte pour qu'elle puisse servir à l'exportation des bois de Foigny et des terres qui l'avoisinent n'y ayant point de moulin au milieu de son cours, parce que, laissant flotter le bois jusqu'à l'endroit où l'Oise dans laquelle elle se rend serait navigable, on pourrait là l'embarquer pour le vendre dans la pro-

---

(C) *Correction en marge :*

« Il faut s'écartier le moins qu'il est possible de l'esprit du fondateur en remplaçant le plus qu'il se peut ses vues utiles à la société. L'appréciation que l'on propose ici est bonne, mais avant tout je voudrais que le premier emploi du fonds des moines eût pour objet l'établissement de bons séminaires et d'hôpitaux, bien entendu. Lorsque l'on attaque des propriétés (quoiqu'originaiement vicieuses) il faut que l'emploi nouveau que l'on en fait puisse justifier une entreprise que tout le monde a intérêt d'arrêter par la crainte des conséquences.

vince que l'on voudrait et où l'on en donnerait un prix plus considérable. Au lieu de cet expédient, l'abbé de Foigny dont les biens sont presque tous en bois, ne pouvant résider dans ses terres et vendre ses bois en détail comme le fait un gentilhomme qui demeure dans son château, ou les religieux, est obligé d'avoir recours à des *maîtres de forges* qui s'entendent tous ensemble, en donnant un très bas prix quoique l'enchère se fasse à la bougie.

Continuant donc de me promener le long de ce ruisseau, j'allai à *Etréaupont*, village très considérable où le Ton se jette dans l'Oise et je me rendis chez *M. le Marquis de Cerni* qui est seigneur du village. J'y vis sa femme qui a beaucoup d'esprit et sa fille qui avait plusieurs talents. Quant au maître de la maison, c'est un chasseur déterminé ou plutôt il veut l'être. M'ayant proposé d'aller à la chasse avec lui, j'acceptai sa proposition autant pour m'amuser et me promener que pour étudier un homme qui prétend avoir cette passion. Je crois qu'il est peu de gens atteints à sa manière de cette fureur affétée mais ce que je ne conçois pas encore, c'est le plaisir qu'il peut y avoir... Mais M. de Cerni le faisait consister à deviner quel était le nom du chien qui avait le premier chassé un animal, et de quel côté viendrait le lièvre, ce en quoi il se trompait souvent malheureusement pour sa réputation de bon chasseur. Dans ce plaisir l'espèce d'animal qu'il aime surtout le plus ce sont les chiens, mais une maladie qui s'était répandue parmi eux le jetait dans une grande consternation. Il a cru apparemment que quelques cérémonies divines pourraient les en mettre à l'abri, de sorte que le jour de la Saint-Hubert, fêtes des chasseurs, il leur fit donner du pain bénit : d'après cela qu'on juge de l'homme.

Etant revenu d'Etréaupont à Foigny, je fis une autre course à *Vervins*, petite ville de la Thiérache, intendance de Soissons et diocèse de Laon, capitale du territoire de même nom, qui appartient maintenant à *M. le Duc de Coigny* (9). En y allant, je trouvai de la marne qui est bonne pour fumer les terres et qui n'est autre chose que des débris d'animaux marins, on la répand dans les champs. La pluie et le soleil par leur alternative en dissolvent les sels, qui entrent dans la superficie de la terre et suffisent pour l'engraisser dix ou quinze ans au moyen d'un peu de fumier qu'on y ajoute tous les deux ou trois ans.

//La petite ville de Vervins, située sur une petite colline qui contient près de 2.000 habitants, est surtout célèbre par le traité de paix qui s'y conclut en 1598 entre le roi Henry le grand et Philippe II roi d'Espagne, par lequel ces deux puissances convinrent de rentrer en possession de ce qu'elles possédaient déjà avant la guerre.

Il n'en reste maintenant aucun autre monument que le lieu où s'est conclu le traité. Il n'y a même que quelques années qu'on a abattu la salle dans laquelle il avait été signé. On a placé, pour

en conserver la mémoire, sur la porte de l'Hôtel de ville une inscription qui n'a aucun sens, mais que je rapporte pour en donner une idée des connaissances en style lapidaire de ceux qui se sont donnés la peine de la composer : « La paix de Vervins en 1598 ». On ne sait si c'est l'Hôtel de ville qui est la paix de Vervins en 1598 ou la porte d'entrée... ou bien si c'est la pierre sur laquelle ces belles paroles sont écrites en lettres d'or... quoiqu'il en soit, les habitants ne manquent pas de goût//, ils cherchent tous les jours à embellir leur ville qui en a réellement besoin. Ce dont il me semble qu'ils devraient surtout s'occuper, ce serait d'y pratiquer *des chemins* pour y arriver car il est fort difficile de s'en tirer même à cheval. A la vérité on (n') en est bien dédommagé quand on va dans l'intérieur des maisons, à cause de la société qui, dit-on, est très agréable, en ce qu'il n'y a jamais de brouillerie ni tracasserie parmi les femmes comme il est ordinaire dans les petites villes de province. Il y a quelquefois des assemblées réglées entre les femmes qui servent à les lier entre elles, et comme l'usage est d'y jouer les jeux de commerce, le surplus du prix des cartes au dessus de la valeur où elles sont vendues, chez les marchands au lieu de faire les profits des domestiques et même quelquefois des maîtres de la maison, est mis en masse pour pouvoir entretenir un *petit théâtre* que l'on fait et où les jeunes gens de la ville, de l'un et l'autre sexe représentent des pièces de société. On ne peut certainement pas faire un meilleur emploi de cet espèce d'argent, et il serait à souhaiter que tous les habitants des petites villes de province suivissent cet exemple.

La justice dans cette ville se rend au nom du seigneur qui a son baillif et son procureur fiscal. Outre cela il y a un maire à la tête du // magistrat quoi qu'il n'y ait pas 3.000 habitants. Mais on a trompé la Cour en mandant le nombre afin d'obtenir la mairie qui ne peut être établie selon les ordonnances que lorsqu'il y a 3.000 habitants dans une ville. On peut observer à ce sujet que les habitants de cette ville et de celles qui en on fait autant n'entendent pas leurs intérêts parce que le petit avantage que leur amour-propre en tire d'avoir un maire à leur tête et celui qu'ils peuvent supposer de n'avoir point à être soumis au maire d'une autre ville sont détruits, puisque n'étant pas au nombre de 3.000 ils sont ou seront au jour obligés de payer les impôts comme s'ils étaient ce nombre et autre cela de payer le droit d'avoir un maire qui est fort coûteux.

La paroisse de cette petite ville est assez belle et remarquable par les tombeaux des Coucy qui en ont été seigneurs et qui y ont encore leur chapelle.

Le commerce de Vervins consiste surtout en bleus que l'on transporte dans le Hainaut et dans d'autres provinces. On y fabriquait autrefois des linons et des baptistes et des cambrais et on y filait beaucoup de chanvre, mais maintenant cette branche du commerce est tombée et Moncornet l'a emporté sur Vervins sans qu'on ait pu m'en dire la raison.

Il y a un quartier de cavalerie dans cette ville (il n'y avait que *quatre compagnies des dragons de Belsunce* lorsque j'y ai passé). Le régiment m'a paru beau en hommes mais les officiers ont convenu avec moi qu'il était extraordinairement mal en chevaux ayant souffert considérablement par les maladies (10).

Un autre petit voyage que je fis encore pendant mon séjour à Foigny fut celui du *Val Saint Pierre* où il y a une *Chartreuse* superbe, extraordinairement riche (11). Je n'y ai absolument rien remarqué que les étangs spacieux, de beaux tableaux de *Jouvenet* dans l'église qui est très belle et une pompe foulante et aspirante menée par un cheval au moyen d'un ovale assez ingénieux. J'y ai encore observé le caractère de ces religieux dont la plupart, si l'on excepte ceux qui sont en charge, sont devenus ou deviennent *imbéciles*. Je le développerais, ainsi que l'austérité de leur ordre, si je ne craignais d'entrer dans un trop grand détail. Je rapporterai seulement que quelque temps avant que nous y allions, *le régiment de Nassau houzard* passant devant leur maison en se rendant à sa destination y fit une descente. Ils houzardèrent dans la cour devant ces religieux qui leur donnèrent à boire et à manger tant qu'ils en voulurent, après quoi ils défilèrent devant eux au son de la musique, les officiers les saluant du sabre. Ces honneurs les avaient enchantés, et ils étaient au comble de leurs vœux, d'autant plus, me disait l'un d'eux, qu'ils avaient été deux heures plus tard à l'église.

Cependant je suis certain que ce moment de plaisir les aura fait souffrir pendant quelques temps parce que cela leur aura donné des idées d'un autre état qu'ils supposeront plus heureux que le leur et qu'ils désireront peut-être sans espérance de pouvoir l'obtenir.

Etant de retour à Foigny le soir même du jour où j'étais allé au *Val Saint Pierre*, j'y séjournai encore quelques jours. On me proposa d'aller à une *verrerie* (12) considérable qui n'était qu'à deux lieues de là, mais je préfèrai aller à *Saint-Quentin*.

Nous partîmes à cet effet et nous nous rendîmes à *Baurain*. Comme j'étais avec un évêque, nous descendîmes chez *le curé du village* (13) où nous dinâmes. Il nous reçut très splendidement, et même avec trop de profusion. Mais les curés de village croient que pour un *seigneur-évêque* (14) on ne saurait trop faire de dépenses. Il avait prié, pour lui tenir compagnie, tous les curés des villages voisins, de sorte que le repas était somptueux. Heureusement cette forte dépense n'a pas fait tort à sa famille, et n'a pas détérioré son bien, parce qu'elle était faite avec ordre et que sa cure est très considérable car elle vaut 6 à 7000 francs.

On trouve quelque fois dans les curés de village des gens d'esprit et de bons sens. Celui-ci est plutôt du // genre des derniers. Il m'a paru humain, il m'a semblé qu'il se plaisait à faire du bien à ses paroissiens et qu'il en était aimé...

Je remarquai surtout dans ce curé la différence qu'il y avait avec son caractère et celui des moines ; quoiqu'ils aient réellement quelques ressemblances parce qu'ils partent à peu près tous des mêmes principes, ils sont cependant dissemblables sur bien des articles : les curés sont humains et sociables. Celui-ci avait établi une famille nombreuse et endettée, avec les épargnes qu'il faisait sur les revenus de la cure, entretenait neveux, nièces etc. Un de ses frères *qui était présent, moine à Foigny*, mais curé comme lui d'une excellente paroisse avait besoin pour faire à peu près le même bien qu'on le stimulât davantage...

De Baurin j'allai à *Guise* où je ne fis que passer mais j'ai pris quelques petites instructions sur ce qui la concerne et je vais les rapporter.

Cette petite ville, située sur une hauteur, dans la Haute Picardie, et la capitale de la Thiérache, est le chef-lieu d'un Duché-pairie fort étendu appartenant à la *Maison de Condé* (15). Le prince d'aujourd'hui qui en est seigneur en tire un revenu considérable, mais qui est presque tout en bois, et comme depuis quelques temps ses affaires sont dérangées, il a été obligé pour faire de l'argent, de faire des coupes forcées pour plus de 200.000 francs. Aussi maintenant tous ses bois sont presque ruinés, et il ne pourra plus en tirer d'ici à très longtemps les mêmes avantages qu'auparavant. J'ajouterai même que ces coupes forcées ayant jeté du trop plein dans la vente du bois de ce pays, les arpents de bois n'ont pas été vendus aussi chers à cette époque, ni par lui, ni par les autres propriétaires de cette espèce de biens, ce qui est un tort réel que cette opération a fait, à lui-même et à ses voisins.

Cette ville que la rivière d'Oise arrose est une place de guerre dont les fortifications sont presque toutes ruinées ainsi que celles du château//, qui a été fort très fort autrefois. Les Espagnols l'assiégèrent en 1650, mais la brave défense de ses habitants les obliga d'en lever le siège, événement qui fut le salut de tout le pays.

Il y a un *Etat-Major* (16) complet au château, ainsi que des magasins et un arsenal. Lorsque j'y ai passé, il y avait *quatre compagnies de Belsunce Dragons avec l'Etat-Major du régiment*.

On trouve aussi dans les environs de cette petite capitale un grand nombre de fourneaux et de forges où l'on fabrique du fer et des munitions d'artillerie. Son commerce consiste surtout en blés et en bons fourrages que fournissent les prairies dans lesquelles l'Oise serpente, et qu'elle arrose de ses eaux.

De Guise, je me rendis à l'abbaye de *Bohéries*, bernardins réformés de l'Ordre de Cîteaux et de la filiation de Clairvaux, sortis de la *Maison de Foigny*, dont l'abbé deviendrait supérieur temporel et spirituel si quittant l'état de prêtre séculier, il se faisait religieux

bernardin. Cette maison sera très belle lorsqu'elle sera achevée d'être bâtie. Elle est à la moderne et d'un fort joly goût, au moins j'en juge d'après ce qui en est déjà construit et les plans que l'on m'en a montré. On fait bientôt la différence qu'il y a entre une maison bien ordonnée et une qui ne l'est // pas, en voyant les deux maisons de Foignies et de Boheries. Elles ont les mêmes moyens, ou peut-être même l'avantage est-il du côté de Foigny, et cependant l'une présente la meilleure apparence, tandis que l'autre est en très grand désordre, mais cela dépend du plus ou moins d'esprit et fermeté de celui qui est à la tête. Comme le prieur (17) et le procureur de Bohéries (Boishéries) sont des gens de bons sens et d'esprits, la maison est très bien tenue. La discipline y est bien observée, et tous les statuts de l'ordre y sont suivis.

Leur église est petite mais belle et noble, surtout le maître-autel qui est à la romaine. Les souterrains y sont très beaux et immenses. Ils présentent l'avantage considérable d'avoir toutes les provisions rassemblées dans le même corps de logis, au lieu que dans les monastères anciennement construits, toutes les provisions différentes sont souvent éparses dans différents corps de logis. Il y a deux salles superbes à la moderne, mais l'une surtout qui est peinte supérieurement en camayeuves représente un grand nombre de colonnes dont les cannelures sont si bien faites, que l'on croirait qu'elles sont en relief.

Ces religieux ont d'ailleurs un jardin superbe. Il y a un espalier d'une demie-lieue de // long dont ils tirent du fruit que l'on mange chez eux d'un goût exquis, indépendamment de ceux qu'ils vendent dans les villes voisines. On peut s'y promener pendant l'espace d'un quart de lieue, au bout duquel est placée une jolie maison de campagne à *M. de la Plesnoye* qui sert dans la maison du Roy, et elle a l'air de servir comme de serre à l'abbaye de Boishéries.

Non loin de là est placé *le château de l'Échelle qui appartient à M. le Marquis d'Hervilly*, et que l'on dit être le plus beau de la province. Le seigneur de cet endroit a d'ailleurs la meilleure réputation dans le pays. Il n'a jamais cherché qu'à répandre de l'argent, à y faire du bien, à enrichir surtout les paysans. Pour remplir cet objet, il s'était imaginé d'établir dans sa terre *une manufacture considérable de toiles peintes*. Elle prit assez dans les commencements. Le débit n'en était cependant pas grand alors, et il diminua encore beaucoup dans la suite. Comme cela demandait un grand nombre de travailleurs, il lui fallait beaucoup d'argent. En conséquence *il en a beaucoup emprunté* et comme il a toujours été volé par les personnes qu'il avait en sous-ordre pour inspecter sa // manufacture, il se trouve dans l'embarras et son établissement tombe entièrement. Il est malheureux qu'avec de bonnes vues il n'ait pas mieux réussi, mais voilà où mène la mauvaise spéculation et une exécution trop légèrement surveillée. L'œil du maître, et l'œil d'un maître aussi attentif qu'intelligent peut seul assurer du succès (18). Ayant donc couché à Boishéries, le lendemain matin

je partis pour me rendre à Saint-Quentin. En sortant de cette abbaye je passai par une belle prairie et je montai une petite hauteur. De là, je cotoyai le vallon de l'Oise qui est de toute beauté. On y voit des prairies émaillées que la rivière couvrait dans différents points de ses eaux par ses débordements. Cette même vue continuant ainsi jusqu'au point où l'on cesse de voir l'abbaye des *Bénédictines d'Origny*, nous passâmes sur les revers du vallon de la Somme.

Quoique Saint-Quentin ne soit pas une *place de guerre* il y a un *Etat-Major complet* et le *maire* fait fonction de lieutenant du Roy lorsque celui-ci n'y est pas (19). On y met rarement des régiments ou garnisons parce que : 1<sup>o</sup>) la vie y est extrêmement // chère, et que 2<sup>o</sup>) n'y ayant pas de casernes, comme c'est une ville pour le moins en quatrième ligne il n'y a aucun risque à craindre pour qu'elle soit prise. D'ailleurs c'est le passage considérable pour aller dans toutes les places de la Flandre. J'ai été voir dans cette ville un *cabinet d'histoire naturelle* des mieux fournis, et il y a, outre cela, une *bibliothèque publique* où je n'ai pas eu le temps d'aller, qui est composée de plus de 3.000 volumes. La société, à ce que l'on m'a dit, y est très agréable. Il y a plusieurs concerts toutes les semaines.

La ville est peuplée d'un très grand nombre de réformés, que l'on y laisse sans les inquiéter malgré la révocation de l'Edit de Nantes, sans doute à cause du commerce considérable qu'ils font, de baptiste, de gaze, de linons, de toutes façons, ainsi des dentelles fines, grosses et moyennes qui se transportent à Paris et dans plusieurs pays étrangers par Lille et Dunkerque.

Ayant vu la manière dont se *fabrique* la baptiste et la gaze je vais la développer en commençant par la baptiste qui n'est // autre chose que de la toile extrêmement fine à laquelle on donne un apprêt particulier. La première opération c'est de filer le lin le plus fin que l'on peut trouver après cependant avoir raffiné les quenouilles en les peignant plusieurs fois avec un peigne très fin qui ne laisse subsister que les brins les plus déliés. Le lin étant ainsi filé en baubine on le met en échevaux et on l'étend à l'air pour que la rosée le blanchisse. Cette opération faite on donne ce lin en pelote au tisserand qui en fait de la toile au moyen d'un métier fort ingénieux dont j'ai parlé dans un autre endroit, sur lequel je ne reviendrais pas. Lorsqu'il en a fini une grande quantité, il la remet au blanchisseur qui, après l'avoir laissée quelque temps dans l'eau pour la détremper, la met dans une chaudière remplie de cendres qui viennent du Nord. Alors, mettant de l'eau par dessus, les sels alkalis en ôtent la malpropreté et la graisse au moyen de cette opération répétée plusieurs fois. Après cela on la met deux ou trois fois pendant l'espace de 72 heures dans la partie cireuse du petit lait qui la blanchit, la plongeant ensuite dans l'eau et l'étendant à l'air à la rosée, elle finit de blanchir parfaitement. Du blanchisseur, la baptiste va dans les mains de l'aprêteur, dont le travail consiste à l'aplatir ce qui peut se faire de trois manières

différentes par // le maillet, la calendre, ou par le cilindre. La baptiste s'applatit au maillet en frappant tout uniment dessus lorsqu'elle est pliée en quatre ou en huit, avec un maillet de tous les côtés et dans tous les sens, observant bien qu'on fait faire cette opération par des mains de femmes parce que celles-ci les ayant plus légères sont dans le cas de ne pas leur donner de si grands coups. Cette façon d'aplatir la baptiste n'est pas aussi bonne que les autres à cause que ne pouvant frapper dessus que très inégalement les inégalités paraissent en forme d'ondes ou de moire ce qui la rend beaucoup moins belle. On peut se servir aussi de la calendre pour aplatiser la baptiste, en en mettant une certaine quantité sous une poutre de bois très considérable qui passe plusieurs fois sur elle au moyen de rouleaux qui facilite l'autre mouvement de la seconde espèce ; mais cette manière-ci a un très grand inconvénient en ce qu'elle écrase tellement les fils qu'elle les rompt, les casse, et donne à la baptiste beaucoup d'apparence et peu de solidité.

La 3<sup>e</sup> façon d'aplatir la baptiste, de la rendre plus fine et qui est la meilleure d'après ce que j'en ai entendu dire aux manufacturiers eux-mêmes c'est celle de deux cilindres posés // l'un sur l'autre qu'une double manivelle mue par un cheval fait tourner dans le même sens entre lesquels on fait passer la baptiste ce qui l'aplatit supérieurement. Le cilindre que j'ai vu a cet avantage par dessus les autres, que si l'ouvrier a mal passé sa baptiste, si elle est plus à droite qu'à gauche, sans être obligé de dételer le cheval pour le faire tourner en sens contraire, et faciliter le retrait de la baptiste mal enfournée, l'ouvrier d'un seul coup de pied sur une bascule produit le roulis de ses cilindres en sens contraire quoique le cheval aille toujours du même côté. Un second avantage qu'avait encore le cilindre de cet *apréteur intelligent Mr. Dessaint* est que, lorsqu'un de ces cilindres est gâté, il n'est pas obligé de démonter toute sa machine pour les mettre sur le tour et les raccomoder. Il les tire en levant seulement deux clavettes et deux plateaux bardés à peu près semblables à celles employées dans les affûts de canon pour maintenir les tourillons. Or cet avantage est fort considérable parce que sans lui lorsqu'il arrive un inconvénient on est obligé de démonter toute la machine ce qui est l'affaire d'une demie journée pour le moins, pendant ce temps par conséquent on ne travaille pas et l'on ne peut contenter ni satisfaire les personnes qui demandent de la // baptiste faite de cette manière, au moyen de ces deux avantages celui qui s'y joint peut passer sous ces cilindres le double et le triple de la baptiste que les autres ouvriers, mais comme c'est une opération très difficile et fort essentielle le fabriquant la fait lui-même.

Comme il y a trois opérations pour apprêter la baptiste, on se sert de celle des trois manières selon que l'on en demande d'une façon ou d'une autre, et le fabricant m'a dit qu'il faisait ses plus grands envois dans les pays étrangers, en Angleterre en Hollande etc mais qu'on en demandait très peu maintenant pour la France

à cause que les mousselines étaient à la mode. J'ai vu aussi fabriquer la gaze chez le même apprêteur de baptiste. Cete gaze n'est autre chose que de la mousseline fort claire avec des rayures et des dessins, sa matière est (en) du coton que l'on file et que l'on met en toile avec le métier du tisserand faisant les (?) fleurs, avec le secours de petits poids (?) comme j'ai vu faire les desseins sur le ruban auprès de Bâle. La gaze étant une fois faite ainsi, on la blanchit comme la batiste, ensuite on la met dans une chaudière remplis d'empois pour lui donner de la consistance, on l'y manie à différentes parties, mais comme elle se retire par cette opération on lui rend sa largeur en l'étendant sur un châssis, auquel on donne celle // qui lui convient en la mouillant légèrement pour faciliter l'extension, et faisant sur le champ passer dessous une ou deux fois selon qu'il est nécessaire, un réchaud plein de feu pour lui assurer enfin sa dernière consistance. Cette opération faite, on la plie et elle est commerçable.

Après que j'eus vu ces manufactures je partis de Saint-Quentin pour *l'abbaye d'Homblières* qui en est à une lieue en deçà du côté de Boishéries. Ce sont des bénédictins qui y sont. Ils peuvent être 9 à 10 religieux pour manger 17 à 18 mille francs. Mais ils ont ordre de n'en plus recevoir à cause qu'on veut éteindre cette maison, de sorte qu'à l'extinction de tous les religieux leurs biens seront réunis à une autre maison. C'est *le Prince Camille* (20) qui en est abbé commanditaire. On dit que cela peut lui valoir près de 20.000 livres. Son revenu consiste presque tout en étangs, en marais considérables et en oiseaux aquatiques de toute espèce, mais ses affaires sont en si mauvais état qu'il n'en tire pas la moitié de ce qu'il en devrait tirer. S'il faisait dessécher ces marais et qu'il y fasse venir des grains, plutôt que de laisser subsister cette espèce de canardière, on sait bien que le revenu serait plus considérable, mais // cette amélioration ne pourrait avoir lieu que par les mains d'un propriétaire constant, soit famille, soit communauté, et non par celles d'un propriétaire passager qui tire ordinairement tout ce qu'il peut de sa propriété, sans trop s'occuper de ses successeurs.

Ayant couché à cette abbaye, le lendemain matin j'allai au canal qui est à deux lieues de là. Sur mon chemin je trouvai une mine de cendres de terre qui était abandonnée parce qu'elle était épuisée. Ces cendres servent ordinairement à fumer les terres...//

A une lieue *d'Homblières* on trouve ce canal venant de Saint-Quentin d'où il sort du milieu d'un étang dans lequel il est resserré par deux jetées superbes à peu près vis à vis le canal dit de Picardie qui va de Saint-Quentin à Chauny pour joindre les eaux de la Somme à celles de // l'Oise et qui procure un très grand débouché à la Champagne pour ses marchandises.

Les propriétaires de ce canal qui sont la Compagnie qui a formé des fonds à cet effet, y ont droit de justice en ce qui concerne les

contraventions et délits commis dans le fait de la navigation, au lieu que la police sur les denrées du port a été réservée aux maires et échevins de Saint-Quentin.

Pour en revenir au canal de cette ville, qui réunit la Somme à l'Escaut, je le trouvai donc creusé déjà depuis Saint-Quentin jusqu'au delà de Magny, mais il n'est pas même encore achevé dans cet endroit, c'est à dire la profondeur et la largeur qu'il doit avoir ne lui sont pas encore données. J'arrivai enfin à Magny, où l'on a commencé à percer sous terre la montagne, qui a 3 lieues de long, on a d'abord commencé par creuser des puits à la profondeur marquée au moyen du niveau pris en l'air par Mr. Laurent célèbre mécanicien, qui était à la tête de cette belle entreprise, et qui en été chargé par la Province de Picardie ; sa mort arrivée depuis quelque temps, n'a pas fait heureusement tomber ce vaste projet digne des Romains par sa hardiesse, un de ses parents lui a succédé dans cette administration honorable et on dit qu'il est capable de faire exécuter ses projets. // Quoi qu'il en soit, grâce apparemment à l'économie de *Mr. Laurent*, la dépense n'a pas été forte, car il n'en a pas coûté plus de 500.000 livres, et certainement ce n'est pas beaucoup pour l'ouvrage qui est déjà fait puisqu'il y a déjà, outre ce qui est déjà fait à l'air, 4.100 (toises ?) de creusé sous la montagne. Il reste encore par conséquent, 3.100 toises à faire sous la même montagne.

On ne peut se faire une idée de ce canal qu'en le voyant : C'est un ouvrage superbe qui montre la grandeur de l'esprit humain, et qui doit nécessairement fixer l'attention de tous les voyageurs comme tel, et surtout comme curieux. J'entrai dans ce canal, qui quoique percé n'a pas encore toutes ses dimensions, je me suis promené dedans pendant très longtemps. De cent toises en cent toises, on trouve un puits qui a deux objets : le 1<sup>er</sup> est de procurer de l'air à ce canal, le 2<sup>e</sup> c'est de faciliter le transport des terres dans sa construction, qui se fait au moyen d'une poulie, qui se trouve en haut, une corde l'entourant et un seau y étant attaché, on en sort la terre comme l'eau d'un puits. Ayant fait presque une demi-lieue dans le canal j'arrivai enfin à un endroit où on lui a donné toutes les dimensions qu'il doit avoir réellement afin d'en donner une idée aux curieux. Sa largeur est de 20 pieds, sa hauteur de même//. Il y a deux parapets qui sont faits de chaque côté et qui ont deux pieds de largeur chacun. Il reste par conséquent 16 pieds pour le bassin de l'eau dont la profondeur sera de 8 à 9 pieds. Mais il me semble que les parapets ne seront pas assez larges pour former un chemin commode au bateliers qui y passeront, et qui nécessairement le dégraderont successivement. Cet ouvrage surtout n'étant pas revêtu et étant seulement fait dans la terre qui est de la craye seulement fort chargé de cailloux. La voûte d'ailleurs en est très belle. Dans le temps que j'y ai passé, il y avait seulement 300 ouvriers qui travaillaient tant hommes que femmes dans l'espace d'une ou deux lieues, et auxquels on donne 10 livres par toise qu'ils font. Le canal a donc encore la valeur

d'une lieu et un quart à être percé sous la montagne. Alors il continuera à découvert sur la surface de la terre en sortant de la montagne jusqu'au Catelet, et ira se jeter à la citadelle de Cambray en bordant l'Escaut dedans cette rivière même en passant par Valenciennes, Gand etc.

On pourrait bien faire tomber ce canal plus près que cela, mais l'Escaut n'y est pas encore navigable, cela établira par conséquent un très grand commerce dans la Champagne et cela facilitera le transport des // marchandises outre l'argent que cela répand dans le peuple pour le monde que cela emploie...

Je ne puis m'empêcher au sujet de ces avantages de me rappeler avec satisfaction ceux que l'on retire des canaux déjà faits, ou qu'on doit espérer de tirer un jour de ceux à faire, qui établiront une communication entre toutes les différentes parties de notre belle patrie...

Etant donc parti du canal, je me rendis à Foigny par le même chemin où j'avais déjà passé. Je séjournai à *Foigny* une demi-journée et j'en partis ensuite *le quinze au soir* pour me rendre à Mézières. Je passai à *Hirson* où j'allai voir filer le lin pour la baptiste, ensuite on me mena voir une cascade que l'on me dit belle pour ce pays et qui ne me parut que très ordinaire en comparaison de celles que j'ai déjà vues en Suisse, on ne peut donc juger du beau que par comparaison//...

On me fit surtout remarquer un *arbre superbe* et surprenant par sa grandeur dans ce bourg considérable qui aurait été brûlé entièrement dans un incendie sans cette belle production de la nature qui l'en garantit, arrêtant par ses feuillages étendus le vent qui venait de ce côté.

D'Hirson nous allâmes au Tambour qui n'en // est qu'à deux lieues et de là passant par *Mauberfontaine* où il n'y a d'autres vestiges de fortification qu'un ancien rempart je me rendis à *Rimognes* où il y a une ardoisière superbe qui fournit à toutes les provinces voisines et qui est très étendue. Elle appartient à Mr. Colard de Chalons qui en tire un revenu considérable.

Cette ardoisière est extrêmement profonde, on y descend au moyen d'échelle transversalement, c'est à dire dans le même sens qu'est la couche.

De distance en distance dans la profondeur, on trouve des pompes pour ôter l'eau qui pourrait gêner les travailleurs, les noyer même, et au moyen de tuyau on la conduit dans le village et dans les endroits où on peut avoir besoin ; quelquefois il n'est pas nécessaire de prendre tant de précaution ni se donner tant de peine parceque la couche d'ardoise se trouve à la superficie de la terre

comme dans les ardoisières de l'Anjou. Mais celles du Rethelois et de Rimogne n'ont point cet avantage, la couche d'ardoise étant placée transversalement, on est obligé de le (sic) suivre et de faire des souterrains dans toute sa longueur, selon d'ailleurs la situation du terrain//.

L'ardoise qui est une espèce de pierre bleue fossile et qui est tendre au sortir de la carrière sert à couvrir les maisons. Leur carrière forme ordinairement une masse de pierre considérable qui réunit différents blocs et chacun d'eux est composé d'une quantité de feuilles posées parallèlement les unes à côté des autres.

Lorsqu'on a enlevé assez de terre pour découvrir la pierre d'ardoise on ouvre une tranchée suffisamment vaste pour que l'ouvrier puisse y travailler à son aise. Alors faisant dans ce bloc une petite ouverture avec une pointe de deux en deux pieds on y pose des coins qui étant frappés fortement par un gros marteau obligent une partie du bloc à se détacher ce qui se fait toujours ainsi successivement. Alors d'autres ouvriers portent ces blocs sur leur dos en haut de la carrière, les remettent à d'autres ouvriers qui les taillent à vue de la grandeur qu'on les demande. C'est là le talent de l'ouvrier d'avoir beaucoup d'usage et d'adresse pour les tailler toujours avec les mêmes dimensions. Un seul ouvrier peut en faire 2 à 300 par jour.

Après avoir examiné donc cette ardoisière // qui complète mes connaissances sur les matières qui servent à couvrir les maisons, puisque je connaissais déjà les deux autres espèces, savoir le chaume et la tuile, *je partis du Rimogne pour me rendre à Mézières où j'arrivai le 16 au soir après trois semaines d'absence.*

••

#### N O T E S

---

(1) D'après l'Etat militaire de 1773 :

- Saint-Quentin, Guise, Ribémont, La Fère, relevaient du gouvernement militaire de Picardie (Comte de Périgord) ;
- Mais Vervins, Marle comme Soissons, Laon, Noyon, Chauny, Crépy-en-Valois, relevaient du gouvernement militaire de l'Île de France (Duc de Tresmes).

(2) La Thiérache, pays de grande Gabelle était voisine du Hainaut et de la Flandre, pays de franc-salé... Elle constituait de ce fait une zone particulièrement sensible et le faux-saunage s'y exerçait constamment.

Les archives du grenier à sel de Guise, conservées aux Archives de l'Aisne (série B - 3935 à 3968) contiennent 33 liasses où rien qu'entre 1745 et 1790, nous trouvons plus de 3.000 pièces relatives aux saisies de faux-sel ou de faux-tabac et aux procès auxquels elles ont donné lieu.

(3) Allusion notamment aux abbayes de : Bohéries, Bucilly, Clairfontaine, Fesmy, Foigny, Montreuil-les-Dames, Origny, Ribémont, Thenailles, Val Saint-Pierre...

(4) Marie-François-Henri Franquetot duc de Coigny (futur maréchal de France) depuis 1771 colonel général des Dragons, avait épousé en premières noces Marie-Olympe de Bonnevie de Vervins. Il était ainsi devenu seigneur de Vervins. — En 1773 son frère le chevalier de Coigny était mestre de camp et inspecteur du régiment Colonel Général Dragons tenant garnison à Laon.

(4 bis) L'église mesurait 400 pieds de longueur, 80 pieds de largeur, 160 pieds de hauteur. Elle comprenait 18 chapelles. Elle avait été richement décorée par Jouvenet et par les frères Lenain. (cf. PIETTE, *histoire de l'abbaye de Foigny*, Vervins, 1847). Le jardin de l'abbaye s'étendait sur près de 10 hectares ; les vastes bâtiments de l'abbaye avaient subi les ravages de la guerre au cours des siècles et avaient été reconstruits entre 1739 et 1754, suivant les plans nouveaux de Gilles Boulanger, architecte originaire d'Anizy (Archives de la Société archéologique de Vervins).

(5) L'abbé commanditaire de l'abbaye de Foigny était en 1773 Mgr Jean de la Croix de Castries, évêque de Vabres (actuellement département de l'Aveyron).

Depuis François 1<sup>er</sup>, les abbés n'étaient plus élus mais nommés par le Roi ; c'est ainsi que les grands seigneurs ecclésiastiques attachés à la Cour bénéficiaient d'une part importante du revenu des abbayes de Foigny sans y résider ; alors qu'au XII<sup>e</sup> siècle 200 religieux vivaient dans l'abbaye de Foigny, en 1775 il ne s'en trouvait plus que 10, dont les archives de la Société de Vervins permettent de connaître les noms et les fonctions :

- Dom Benigne Poisot, docteur en Sorbonne, prieur.
- Michel Samson (sous-prieur et grainetier).
- Maurice Prévot (procureur, cellerier).
- Charles Pamart.
- Michel SeistenKneider.
- Noël Poulain.
- Guillaume SeistenKneider (dépensier).
- Dom Smith.
- J. Charles Teru.
- Louis Etienne Pamart.

Dom Poisot, docteur en Sorbonne, était dépourvu d'énergie et d'une extrême bonté. Sa faiblesse engendra de nombreux abus. Il était prieur du monastère de Foigny quand les communautés religieuses furent licenciées par décret de l'Assemblée Constituante. (PIETTE, ouvrage cité).

(6) « Le miracle des mouches ? »

(7) Le dîner était pris à midi en commun dans un très beau réfectoire, qu'ornaient de beaux tableaux de l'école vénitienne acquis en 1703. Le nombre et la recherche des mets, servis dans une vaisselle d'argent, et la porcelaine de Sèvres, de même la qualité des vins, faisaient ordinairement de ce repas un festin splendide. Les religieux il est vrai, menaient une vie mondaine et entretenaient des relations suivies avec les visiteurs des villes et des châteaux voisins. Mais ils faisaient preuve en même temps d'un esprit de bienveillance et d'une généreuse charité (que ne signale pas notre jeune auteur) (cf. PIETTE).

(8) C'est en 1764, que les pensions de retraite furent créées pour les anciens militaires par Choiseul.

(9) supra : note 4.

(10) Le régiment des dragons de Belsunce tenait garnison à Guise :  
Colonel : Marquis de Belsunce  
Lieutenant-Colonel : M. de Champeau de Verneuil  
Major : M. de Cazaux de Laray  
mais 4 compagnies (sur 12) tenaient garnison à Vervins.

(11) Fondée en 1140 la Chartreuse du Val Saint-Pierre possédait un domaine qui, en 1789, s'étendait sur plus de 50 villages, et des bois immenses dans les Ardennes. Ses revenus s'élevaient encore à 100.000 livres, et l'on n'y comptait alors que 16 religieux avec 4 convers. (MELLEVILLE : *Dictionnaire historique du département de l'Aisne*).

- (12) La verrerie de Quiquengrogne des Colnet.
- (13) L'abbé Sculfort curé doyen du « Détroit de Guise ».
- (14) Sans doute Mgr de Rochechouart, prince-évêque de Laon qui avait succédé à Mgr de la Fare, mort en 1741 au château de L'Echelle, au cours d'une tournée épiscopale.
- (15) Le Prince de Condé, duc de Guise.
- (16) En 1773, le gouverneur de Guise était le Duc de Brancas, relevant du gouvernement Général de Picardie, M. de Pradine était lieutenant de roi, et M. Ricard major. Outre les 4 compagnies du régiment des dragons de Belsunce (voir note 10 ci-dessus), une compagnie détachée d'invalides tenait garnison au château.
- (17) En 1772 dom Bernard Michel en était le prieur et faisait en même temps fonction de curé de la paroisse de Longchamp. En 1774, le frère Jean Martin religieux de Bohéries était le curé des « Commensaux ».
- (18) Pour procurer de l'ouvrage aux habitants de ses terres, le marquis d'Hervilly avait créé à L'Echelle une manufacture de linge de table et étoffe de fil et obtenu pour cela en 1771 le soutien financier de l'élection de Guise sur le produit des tailles pendant 10 ans. Le directeur de la manufacture était en 1781 le sieur Legrand. Cette industrie était alors en pleine décadence. (Archives de l'Aisne : C/591 et C/67).
- (19) Gouverneur de Saint-Quentin : comte de la Billarderie Lieutenant de roi : Destouly (en son absence le 1<sup>er</sup> officier de l'Hôtel de ville). Etat militaire de 1773.
- (20) Le prince de Salm abbé de Homblières avait relevé l'abbaye de ses ruines. En 1768 les huit religieux qui s'y trouvaient avait demandé à être sécularisés, et en 1772 avaient obtenu la permission de la transformer en chapitre noble. (LEDOUBE : *Histoire du Diocèse de Soissons*).
-